

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 34 (1896)  
**Heft:** 46

**Artikel:** A ma casquette de collégien !  
**Autor:** Chon  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-195845>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Oh ! toi, mon gaillard, halte-là... A nous deux maintenant, et rira bien qui rira le dernier, ajouta-t-il avec un malicieux sourire sous sa moustache.

Puis, tranquillement, il fourra lettre et enveloppe dans sa poche, et, à son arrivée, n'en souffla mot à sa fille.

Durant la fin de la semaine, même silence.

Déplorable coïncidence, le samedi soir, son jeune apprendi, en levant une lourde barre de fer, la laissa maladroitement tomber sur le pied de Le Prieur !

Douleur très vive et gonflement immédiat de l'articulation ; par suite, cessation du travail et obligation de se coucher.

Le lendemain, quand l'auteur involontaire de l'accident vint voir le blessé, il le trouva au lit, fiévreux, dans l'impossibilité de se lever, encore moins de marcher.

Comme l'apprenti se désolait, s'excusant de son mieux, Pierre coupa court à ses jérémiaades :

— Ne prends pas tant de chagrin et parons au plus pressé... Veux-tu me rendre un signalé service ?

— Ah ! de grand cœur.

Le jeune homme lui confia alors son embarras, réclamant le secret, et le pria, à l'heure dite, d'aller rassurer sa fiancée et lui fournir l'explication de son absence.

— Je puis compter sur ta discréction absolue ? ajouta-t-il sous forme de conclusion.

— Je serai muet comme une carpe.

Fidèle à sa promesse, par une nuit noire, l'apprenti forgeron s'achemina vers la demeure du conseiller municipal. Marchant à pas de loup, il s'approcha silencieusement de la fenêtre et, suivant la consigne, frappa deux petits coups à la vitre.

Aussitôt la porte s'ouvre et notre homme reçoit une volée de bois vert si vigoureusement appliquée qu'il en flétrit les genoux et roule sur le sol !

Malgré les cris du malheureux, abasourdi et incapable de résistance, Martin bâton marchait toujours ! Sans l'intervention d'Augustine, accourue à son secours, Bernard l'eût peut-être assommé !

A la lueur de la chandelle, quelle ne fut pas la stupéfaction du père courroucé en ne reconnaissant pas Le Prieur !

Blessé, couvert de sang, l'apprenti forgeron regagna clopin-clopant son domicile ; mais, stylé par son patron, loin d'accepter les excuses le lendemain, il parla de porter plainte.

Sous la menace d'un procès en police correctionnelle, changement de visage du bonhomme. Mettant à profit sa terreur du tribunal et la peur d'un jugement infamant, le battu lui posa sur-le-champ ses conditions :

— Ou votre consentement au mariage de votre fille avec Pierre, ou dénonciation au procureur de la République ! A votre choix !

Enfermé dans ce dilemme, ému par les ardentes supplications de son unique enfant, par son déluge de larmes, le bonhomme allait céder, quand l'avarice du paysan normand reprenant son empire :

— Tu n'exigeras pas de dot de ma part et tu te contenteras de la fortune actuelle d'Augustine ? demanda-t-il à Le Prieur, mandé exprès par lui dans sa maison.

— Oui. Votre argent est le cadet de mes soucis... J'aime votre fille pour elle-même.

Un éclair de joie brilla dans les yeux du fin matois, qui continua d'une voix attendrie :

— Et, tu me promets de la rendre heureuse ?

— Je vous le jure.

— Alors, embrasse ta femme...

Les deux amoureux tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Quant à toi, mon garçon, ajouta-t-il en s'adressant à l'apprenti qui apparaissait sur le seuil de la porte, sans rancune et je ne t'en veux nullement...

— Comment...

— Eh ! oui... Pas trop mal imaginée votre petite comédie... car, sûrement, elle a été machinée entre vous deux... Dame ! mon ami, elle a failli tourner mal pour toi... Mais te voilà sur pied, bien dispos, et tout est bien qui finit bien... Augustine, dans quelques années, te trouvera une femme et, en attendant, je veux que tu sois le premier garçon d'honneur de mon gendre... Va ! je te le promets, nous trinquerons ferme à sa noce. Aujourd'hui, en signe de réconciliation, reste à dîner avec nous !

Un mois après, Augustine échangeait son nom contre celui de Madame Le Prieur, et la jolie forgeronne berce maintenant un bébé blanc et rose.

HENRI DATIN.

Nous publions avec plaisir les jolis vers suivants, que nous venons de recevoir.

#### A ma casquette de collégien !

Salut ! noble relique, hélas abandonnée ;  
 Eh quoi ! je te revois, poussiéreuse et fanée,  
 — Au fond de mon grenier ;  
 Toi, qui suivis les pas de ma belle jeunesse,  
 Qui connus mes chagrins et mes jours d'allégresse,  
 Quand j'étais écolier !

Te souviens-tu des jours de nos grandes revues ?  
 Des assauts sans combat, des défaites prévues,  
 — De nos fusils trop lourds ?  
 Et revois-tu toujours, à l'aspect pacifique,  
 Deluz et ses canons, Junod et sa musique,  
 Delisle et ses tambours ?

Sauvabelin te vit, dans nos charmantes fêtes,  
 Faire, sans coup de feu, d'amoureuses conquêtes :  
 — On savait ta valeur !  
 Mais tu connus aussi le bonheur chimérique,  
 Et des soupirs profonds montant de ma tunique  
 T'apprirent la douleur !  
 De ne me voir jamais le premier de ma classe,  
 Je te sens souvent, désespérée et lasse,  
 — Comprimer un sanglot !  
 Ces maudites versions qu'avec peine on enfante  
 T'ont fait connaître, hélas, à toi, pauvre innocente,  
 La « rate » et le cachot !

Si tu n'as pas connu le succès et la gloire,  
 Tu vécus de beaux jours ; gardes-en la mémoire :  
 — Je n'avais que quinze ans !  
 Comme moi tu vieillis, ô ma pauvre casquette,  
 Les yeux vers le passé, comme toi, je regrette  
 Cet adorable temps !

CHON.

**Une statistique.** — Je parcourais tout à l'heure, dit un chroniqueur parisien, le tableau comparatif des emplois vacants dans les divers services de la Préfecture de la Seine et du nombre des demandes adressées à M. le Préfet. C'est, dans la brutale simplicité de la statistique, tout ce qu'on peut imaginer de dououreusement suggestif.

En effet il n'y a pas moins de 64,797 demandes pour 1,154 vacances à prévoir.

Pour 115 places d'institutrices, il y a 6,947 postulantes.

Pour un emploi de gymnaste femme, 47 prétendantes.

Pour 18 places au Mont-de-Piété, 4,208 sollicitateurs.

Pour 72 places d'instituteurs, 1,950 postulants.

Pour 375 emplois de cantonniers, 21,582 candidats !

Notez que chacun de ces candidats se présente avec des apostilles en bonne et due forme. Tous recommandés par des députés, des sénateurs ou des conseillers municipaux ! Tous convaincus, par conséquent, d'arriver bons premiers et de conquérir l'emploi sollicité.

#### Pour les Arméniens.

Nous avons eu le plaisir de recevoir les dons suivants, que nous ferons parvenir au Comité de secours :

DU Club de pêcheurs de Lutry, montant de son prix au concours d'embarcations illuminées, à Terrierit. . . . . Fr. 20 —  
Les membres du C. d. P. . . . . » 30 —  
La concierge du local du C. d. P. . . . . » 5 —  
Mlle M. L. . . . . » 5 —

Fr. 60 —

**Le roman d'un jardin** est le titre d'une pièce nationale, en quatre actes et cinq tableaux, par M. Adolphe Ribaux. Une de nos meilleures sociétés d'amateurs, la *Muse lausannoise*, nous en donnera une représentation, au théâtre, mardi prochain, 17 courant. Cette représentation se recommande à tous égards. Tout y est de chez nous, l'auteur, la pièce et les interprètes. Notre devoir — devoir très agréable, d'ailleurs — n'est-il pas d'aller

les applaudir. Un prologue, dit par M. Ribaux, lui-même, et le concours de la *Fanfare lausannoise*, ajoutent encore aux attractions de cette soirée.

Billets en vente chez MM. *Tarin et Dubois*.

#### Boutades.

Un assez triste drôle avait l'autre jour à répondre du vol de la montre de son ami devant le tribunal d'une de nos chambres correctionnelles.

— Dites-moi, prévenu, lui dit le président qui lui croyait encore un reste d'honnêteté, est-ce que vous n'éprouviez pas un certain malaise en volant la montre de votre propre ami ?

— Oh, si bien, monsieur le président, j'avais peur qu'elle ne fût pas en argent.

En correctionnelle :

Le président. — Prévenu, expliquez-moi comment vous vous êtes pris pour transporter, à vous seul, un coffre-fort aussi lourd et sans donner l'éveil ?

Le prévenu. — C'est pas la peine ; monsieur le président, vous ne réussirez jamais à le faire.

On a apporté à Z....., le roi des gourmands, une très belle perdrix ; le lendemain, il s'empresse d'aller remercier :

— C'était délicieux ! dit-il.

— Aviez-vous quelque invité ?

— Nous étions deux seulement.

— Qui cela ?

— La perdrix et moi.

Entre puristes :

— Il est, mon cher confrère, des expressions vraiment bien prétentieuses. Par exemple celle-ci : « Je nageais dans des flots d'harmonie. »

— En effet, il serait plus simple de dire : « Je prenais un bain de son ». —

— C'est évident.

Paulard se bat régulièrement deux fois par semaine. Ce n'est pas qu'il ait un mauvais caractère, mais il est très vif. Après avoir prononcé plusieurs fois contre lui une simple amende, le tribunal y ajoute maintenant un peu de prison : deux jours, cinq jours, puis huit, puis quinze, et les geôliers commencent à le connaître.

Un des ses amis passant devant l'établissement des prisons, demande au porte-clefs :

— M. Paulard est-il ici ?

— Non, il est sorti hier, répond l'homme de la geôle.

— Ah ! c'est différent.

— Mais si vous voulez attendre, il ne tardera pas à rentrer.

Un jeune homme fort épris demande la main de celle qu'il aime. « Je vous l'acorde, dit avec empressement le papa, voulez-vous la mère avec ? »

Sommaire du *Journal de l'Exposition*, n° du 30 octobre : A propos des produits alimentaires. — Am Schluß. — Il matino dopo. — Les automobiles de l'Exposition. — Le service de garde de l'Exposition. — L'exposition de la maison Süsskind. — Concert d'orgue de Saint-Saëns. — Clôture de l'Exposition. — Chronique. — Gravures.

**THÉÂTRE.** — La représentation de jeudi a eu grand succès. L'amusante comédie de Najac et Milhaud, *Le Fiacre 117*, a été enlevée par nos acteurs. A la sortie, tout le monde était content, tous les visages souriants. — Demain, dimanche, **Roger-la-Honte**, drame en cinq actes. — Jeudi prochain, **La Mégère apprivoisée**, comédie en quatre actes d'après Shakespeare, une nouveauté pour Lausanne.

L. MONNET.

Lausanne. — *Imprimerie Guilloud-Howard*.